

des Princes &c. Septemb. 1727. 177

Le Comte de Las Torres, après avoir fait lecture de celle qu'il avoit reçuë du Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, qui lui marquoit que le Roi avoit accepté les Préliminaires signez à Paris & ensuite à Vienne, par lesquels on étoit aussi convenu d'une suspension d'armes pour 7. ans, fit battre l'appel pour avertir les Assiegez qu'il avoit quelque chose à leur communiquer; mais ceux-ci croyans que ce n'étoit qu'une feinte pour leur dérober la connoissance d'un assaut qu'on avoit dessein de donner aux Ouvrages extérieurs de la Placé, redoublèrent leur feu, en sorte qu'il y eut quelques Officiers & Soldats tant tuez que bleffez. Cela obligea le Comte de Las Torres de faire de nouveau battre la Caisse de tous côtez, ce qu'étant rapporté au Comte de Pottanore, il envoya enfin un Officier au Camp pour demander ce qu'on avoit à lui communiquer; & le Comte de Las Torres remit à cet Officier la Lettre de Mr. Vander Meer, qui fut portée dans la Ville au General Anglois. Elle étoit conçûë en ces termes.

M Y L O R D,

JE commence par feliciter V. Exc. sur le bon achèvement que je vois à la Paix, & j'ai l'honneur de vous dire que les Articles préliminaires ont été signez à Paris le 31. du mois dernier chez Mr. Boreel, Ambassadeur de mes Maîtres à la Cour de France, par Mrs. Walpole, de Morville, Fonseca, & ledit Ambassadeur. Mais S. M. Catholique n'ayant point de Ministre à la Cour de France, on dépêcha ici pour sçavoir l'intention de S. M. Cath., laquelle a trouvé à propos d'envoyer un Plein pouvoir à Mr. le Duc de Bourbonville, son Ambassadeur à Vienne, afin d'y signer en son nom lesdits Préliminaires, Mr. Walpole ayant pour cet

M

effet